

(N° 14.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Schmidt, musicien-gagiste au 2^e régiment de ligne.

(Voir le N° 254 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Jean-Schmidt est né à Baiersdorff (Bavière), le 25 janvier 1801. Après avoir satisfait aux lois militaires dans sa patrie, il entra le 6 avril 1823, au service des Pays-Bas, comme musicien-gagiste dans la 12^e division d'infanterie, où il a servi jusqu'au 3 juin 1829; du 14 du même mois jusqu'au 31 août 1830, il fit partie du 5^e régiment d'infanterie de la Garde Royale de France; le 14 novembre 1830, il fut admis dans notre armée comme musicien-gagiste au 2^e régiment de ligne, où il sert encore.

Il a été marié à une femme belge dont il a eu quatre enfants, tous nés en Belgique; sa conduite a toujours été régulière.

Ses chefs estiment qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 17 mars 1846, a pris sa demande en considération à la majorité de quarante-deux suffrages contre onze.

J. VANSCHOOR, Rapporteur.